

LES CARRIÈRES

Commune de Manicamp



Le Seneçon aquatique et l'Cenanthe à feuilles de silaüs sont deux plantes caractéristiques des prairies de fauche inondables.

UNE DES PLUS BELLES ZONES NATURELLES DE LA VALLÉE

La principale caractéristique de ce secteur d'environ 200 hectares réside dans sa forte inondabilité liée à la confluence de l'Oise et de l'Ailette. Les inondations régulières empêchant toute mise en culture, les prairies sont pâturées ou fauchées pour le foin. La combinaison des inondations et d'une agriculture extensive confère à ce secteur un très grand intérêt pour la faune et la flore. Les prairies de fauche inondables sont aujourd'hui très rares en Picardie et abritent des espèces qui leur sont particulièrement adaptées.



Photo : R. François / CSNP

Petit papillon des prairies régulièrement inondées, le Cuvré des marais est un animal discret.

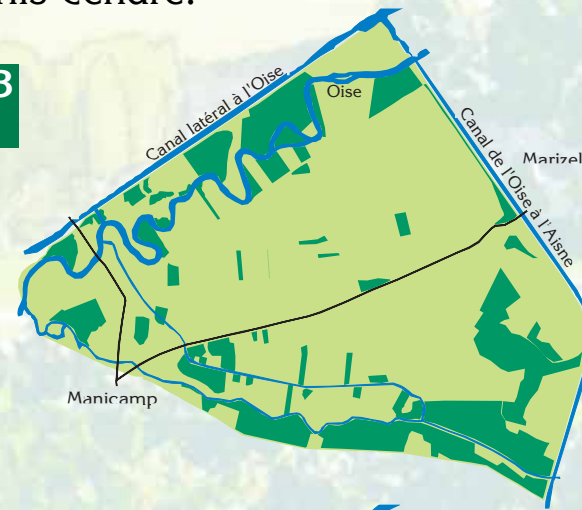
La flore compte ici les seules localités picardes de Pulicaire vulgaire, plante protégée, mais aussi de nombreuses autres espèces rares de grand intérêt.

La faune aussi est exceptionnelle. Chaque été, plusieurs râles des genêts, oiseau menacé de disparition au niveau mondial, viennent s'y reproduire. On y rencontre également la Pie-Grièche écorcheur dans les haies buissonnantes et la Gorgebleue à miroir blanc dans les parties les plus humides. L'hiver venu, les prairies ennoyées accueillent les canards et les oies et les nombreux fossés qui les parcourent permettent la fraie des brochets au début du printemps. L'état et la présence des espèces et des habitats sont étroitement liés à l'inondation périodique des terrains. Par ailleurs, le maintien de l'inondabilité contribue à atténuer les effets négatifs des crues sur les habitations riveraines situées à l'aval.

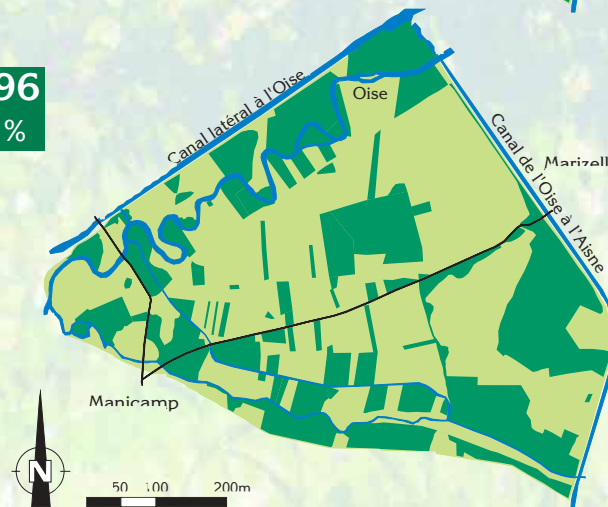
L'ÉVOLUTION DU PAYSAGE

L'élevage a connu des évolutions importantes depuis les années 1960, ayant pour conséquence le boisement de certaines prairies. Ce secteur est devenu au fil du temps l'un des plus boisés de la vallée, convenant de moins en moins aux espèces ayant besoin de vastes espaces dégagés comme le Râle des genêts ou le Courlis cendré.

1953
22 %



1996
39 %



Les zones en vert foncé représentent les surfaces boisées. Les pourcentages indiqués expriment le taux de boisement sur ce secteur.

La moyenne vallée de l'Oise, entre La Fère et Thourotte, est une zone humide exceptionnelle ; l'Etat l'a désignée comme Zone de Protection Spéciale (ZPS) auprès de l'Union Européenne.

Le site des Carrières comprend encore aujourd'hui de beaux ensembles de prairies propices à une faune et une flore originales.



Photo : Y. Dabour / CSNP

L'ACTION DU CONSERVATOIRE

Deux entreprises d'exploitation de granulats, le groupe Morillon Corvol et le groupe Lafarge Granulats, ont accepté de vendre au Conservatoire une soixantaine d'hectares de terrains qu'ils possédaient sur la commune de Manicamp. Ces acquisitions ont été financées par l'Union Européenne (LIFE), l'Etat, le Conseil Régional de Picardie, l'Agence de l'eau Seine Normandie et l'Entente interdépartementale pour la protection contre les inondations de l'Oise, de l'Aisne, de l'Aire et de leurs affluents. L'objectif des acquisitions est de garantir à terme le maintien des prairies et leur exploitation par les agriculteurs du secteur, suivant un cahier des charges négocié avec le Conservatoire. Certaines parcelles boisées ou en friches seront réhabilitées en prairies.



Le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie est une association au service du patrimoine naturel régional qui a pour objectif la conservation et la valorisation des richesses biologiques, écologiques et paysagères de la région Picardie, afin d'en assurer la pérennité pour le bénéfice de tous.

